



# RAPPORT POST DISTRIBUTION MONITORING

*Transfert monétaire dans les sites de Abala, Ayerou et Ouallam  
Région de Tillabéry - Niger.*

---

Décembre 2021

## Note :

---

*Ce rapport porte sur les données collectées durant le mois de Décembre 2021, auprès des bénéficiaires du programme du Mécanisme de Transit d'Urgence (ETM) par le HCR dans les Site d'Abala, d'Ayerou & d'Ouallam (région de Tillabéry). La distribution a été réalisée en Septembre 2021.*

---

**DEDI – Niger**

L'innovation et la technologie comme moteur du développement endogène  
durable et de l'aide humanitaire

Tél : +227 20 37 01 76 / 92 93 03 54 / E-mail : [info@dedi.org](mailto:info@dedi.org) / [www.dedi.org](http://www.dedi.org)

## TABLE DES MATIERES

|  |           |
|--|-----------|
| <b>A. Introduction.....</b>                      | <b>4</b>  |
| I. Objectifs.....                                | 4         |
| <b>B. Méthodologie .....</b>                     | <b>5</b>  |
| I. Couverture géographique du PDM .....          | 5         |
| II. Méthode de collecte.....                     | 5         |
| III. Population cible et échantillonnage .....   | 5         |
| 3.1 La population-cible .....                    | 5         |
| 3.2 Echantillonnage enquête .....                | 5         |
| IV. Déroulement.....                             | 6         |
| V. Traitement et analyse des données .....       | 6         |
| VI. Limites de l'étude .....                     | 6         |
| <b>C. Résultats de l'étude.....</b>              | <b>7</b>  |
| I. Profil sociodémographique .....               | 7         |
| 1.1. Genre et âge de la population .....         | 7         |
| 1.2. Caractéristiques des ménages .....          | 7         |
| II. Accès à l'assistance et son utilisation..... | 8         |
| Typologie de l'assistance .....                  | 8         |
| 2.3. Marché, prix des articles et services.....  | 10        |
| 2.4. Utilisation de l'assistance reçue .....     | 11        |
| III. Accès à l'information et Redevabilité ..... | 13        |
| IV. Risques de protection.....                   | 14        |
| V. Impact de la distribution .....               | 16        |
| <b>D. Conclusion et Recommandations .....</b>    | <b>19</b> |

## LISTE DES FIGURES

|   |    |
|---|----|
| Figure 1 : Pyramide des âges de la population cible .....                         | 7  |
| Figure 2 : Proportion des enquêtés par sexe .....                                 | 7  |
| Figure 3 : Proportion des enquêtés par groupe d'âge .....                         | 7  |
| Figure 4 : Répartition de l'assistance .....                                      | 8  |
| Figure 5 : Lieu des dépenses de l'aide en espèces .....                           | 9  |
| Figure 6 : Cout de transport pour recevoir ou dépenser l'argent .....             | 9  |
| Figure 7 : Temps mis pour recevoir ou dépenser l'argent .....                     | 9  |
| Figure 8 : Autres sources de revenu au cours des 4 dernières semaines .....       | 10 |
| Figure 9 : Disponibilité des articles sur le marché .....                         | 10 |
| Figure 10 : Augmentation des prix au cours des 4 dernières semaines .....         | 11 |
| Figure 11 : Décision sur l'utilisation de l'aide dans le ménage .....             | 11 |
| Figure 12 : Problèmes liés à la prise de décision des dépenses .....              | 11 |
| Figure 13 : Dépenses selon l'assistance .....                                     | 12 |
| Figure 14 : Autres Utilisation du cash AME .....                                  | 12 |
| Figure 15 : Trois premiers articles ou services les plus dépensés .....           | 13 |
| Figure 16 : Principaux canaux d'accès à l'information sur l'aide .....            | 16 |
| Figure 17 : Principaux besoins d'information sur l'aide .....                     | 14 |
| Figure 18 : Remonte de plainte au HCR .....                                       | 14 |
| Figure 19 : Principaux canaux de remonter d'information .....                     | 14 |
| Figure 20 : Sentiments de risques de dangers physiques .....                      | 15 |
| Figure 21 : Problèmes confrontés en allant recevoir ou dépenser les espèces ..... | 15 |
| Figure 22 : Effet de l'aide en espèces sur les bénéficiaires .....                | 16 |
| Figure 23 : Appréciation de capacité de satisfaction des besoins .....            | 16 |
| Figure 24 : Principaux besoins du ménage des bénéficiaires .....                  | 17 |
| Figure 25 : Mécanismes d'adaptations .....  | 17 |
| Figure 26 : Effet à long termes sur les bénéficiaires .....                       | 18 |
| Figure 27 : Préférence sur la modalité d'assistance à venir .....                 | 18 |

## LISTE DES TABLEAU

|   |   |
|---|---|
| Tableau 1 : localisation des communes cibles du PDM ..... | 5 |
| Tableau 2 : Echantillon du PDM .....                      | 6 |

## A. INTRODUCTION

Dans le cadre de ses activités de protection en faveur des réfugiés, le HCR met en œuvre un projet de Transfert Monétaire (CBI).

Abala, Ayerou et Ouallam constituent 3 départements de la région de Tillabéry parmi tant d'autres, qui abritent les personnes relevant de la compétence du HCR concernées par ce transfert monétaire depuis 2017 jusqu'à septembre 2021. Ces bénéficiaires sont concentrés dans des sites de réfugiés de ces trois localités. Ils sont classés selon les critères de catégorisation socioéconomique à savoir la catégorie 1, 2, 3 et 4. Ils ont reçu des interventions en espèce en AGR de 130.000FCFA et un basic needs qui s'élève à 90.000FCFA auxquels s'ajoute un montant de 12.500FCFA pour la catégorie 2, montant octroyé pour sécuriser la somme donnée au profit des AGR. Ils sont au nombre de 1493 bénéficiaires répartis sur les sites des réfugiés d'Abala, Ayerou et Ouallam. Les bénéficiaires d'Abala et Ouallam reçoivent leurs transferts monétaires à travers le mobile money et ceux d'Ayerou par la compagnie BNIF transfert d'argent filiale d'Ayerou.

Dans le cadre de son partenariat de Collecte des Données sur la Mise en Œuvre des Projets (CDMOP) avec le HCR, l'ONG DEDI a reçu aussi comme tâche, la réalisation d'un suivi post distribution du transfert monétaire opéré par le HCR.

*En rappel, l'Intervention en Espèce (EI) avait pour objectif de couvrir les volets d'AGR recueilli en groupement d'activités et le basic needs qui prend en charge les besoins de base des ménages réfugiés en remplacement des distributions en nature. Cette EI permettra aux bénéficiaires de décider de leur alimentation et produits non alimentaires en leur offrant plus de dignité dans leur vie quotidienne.*

*La distribution d'espèces s'est faite mensuellement à travers des transferts établis sur des comptes 'Mobile Money' accordés aux bénéficiaires d'Abala et Ouallam à travers le prestataire de service Airtel et par compagnie de transfert d'argent à Ayerou. Le montant de l'aide est calculé chaque mois pour chaque bénéficiaire sur la base des critères du HCR.*

Pour le mois de septembre 2021, un montant de 134 370 000 XOF (à confirmer) a été versé à 1493 ménages à travers 1493 transferts.

Pour mieux comprendre et recueillir les réactions des Bénéficiaires sur l'assistance fournie par ses partenaires, le HCR en partenariat avec l'ONG DEDI a conduit une enquête post distributions du 28 au 29 décembre 2021 dans les sites d'accueil des déplacés (Abala, Ayerou et Ouallam) concernés par le transfert monétaire au profit des populations déplacées vulnérables au profit des populations vulnérables.

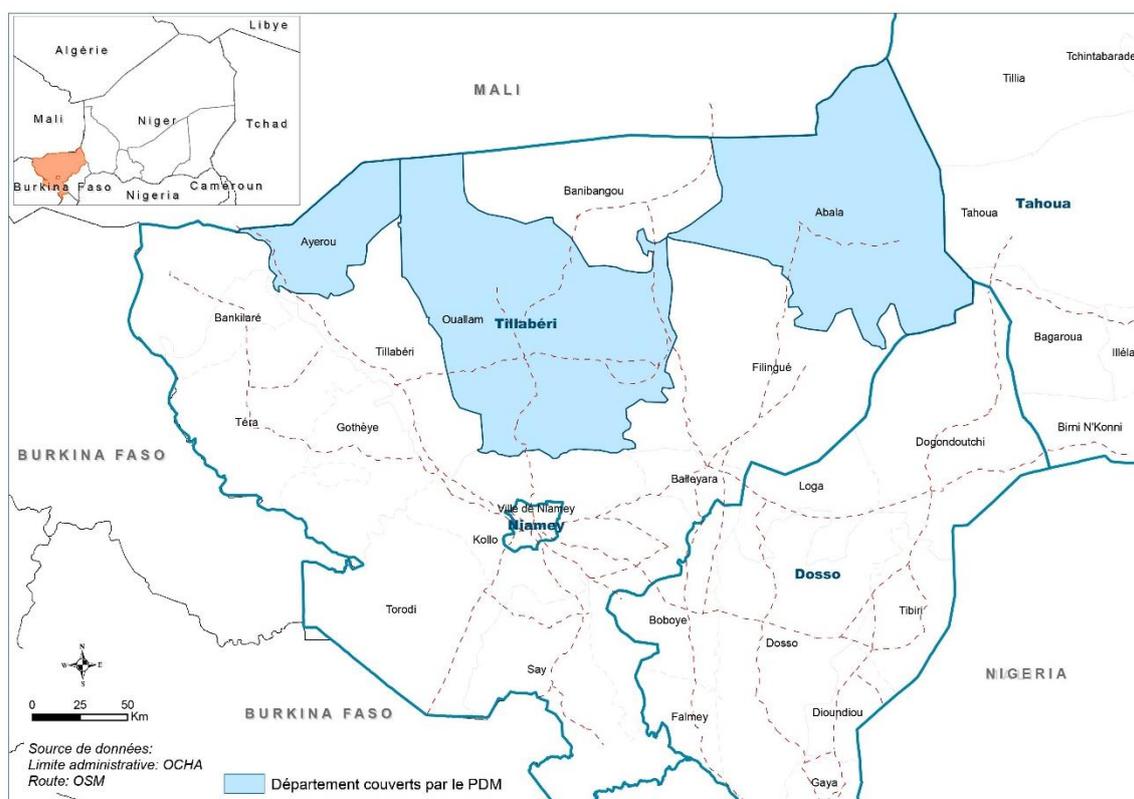
### I. Objectifs

**Les objectifs du PDM sont :**

1. Apprécier l'accès à l'assistance et son utilisation ;
2. Apprécier l'accès à l'information et la redevabilité ;
3. Identifier les risques et problèmes inhérents aux distributions ;
4. Déterminer les effets de la distribution sur les bénéficiaires.

## B. METHODOLOGIE

### I. Couverture géographique du PDM



Carte 1 : Localisation des communes cibles du PDM

### II. Méthode de collecte

L'analyse documentaire, y compris le guide du HCR et le template fourni, a permis d'élaborer les TDRs et les outils d'enquête terrain.

La méthode de collecte quantitative a été utilisée pour ce présent PDM à travers des entretiens structurés. Ces entretiens se sont effectués auprès des bénéficiaires à travers l'administration d'un questionnaire encodé sur le serveur Kobo collecte.

### III. Population cible et échantillonnage

#### 3.1 La population-cible

En premier lieu, il s'agit de définir la population à échantillonner. Le suivi est essentiellement focalisé sur les bénéficiaires du CBI. Il s'agit de 1493 bénéficiaires répartis sur les sites des réfugiés d'Abala, Ayerou et Ouallam.

#### 3.2 Echantillonnage enquête

La méthode d'échantillonnage aléatoire a été utilisée dans cette enquête PDM. Pour remédier au phénomène de non réponse et réponses erronées, l'échantillon a été augmenté de 10% sur la base d'un niveau de confiance de

95 % et d'un intervalle de confiance de 7<sup>1</sup>. La sélection des bénéficiaires s'est faite sur une base de sondage (liste des bénéficiaires) à partir du numéro de téléphone de façon aléatoire<sup>2</sup>. Le tableau ci-dessous indique la répartition.

Tableau 1 : Echantillon du PDM

| Département  | Bénéficiaires | Echantillon | Bénéficiaires enquêtés | Couverture |
|--------------|---------------|-------------|------------------------|------------|
| Abala        | 232           | 195         | 115                    | 59%        |
| Ayerou       | 103           | 73          | 55                     | 75%        |
| Ouallam      | 219           | 39          | 39                     | 100%       |
| <b>Total</b> | <b>1493</b>   | <b>307</b>  | <b>209</b>             | <b>68%</b> |

## IV. Déroulement

Après validation des TDR et outils de collecte, s'en est suivi le recrutement et la formation de 40 agents enquêteurs et 4 superviseurs sur l'utilisation des outils. L'enquête a eu lieu du 28 au 29 Décembre 2021 dans les 3 sites (Abala, Ayerou et Ouallam) où sont accueillis les bénéficiaires du programme.

Les différentes séquences de suivi de la complétude et de la qualité des données collectées ont été effectuées à deux niveaux : d'abord sur le terrain, une fois les données collectées, les questionnaires remplis ont été vérifiés par les superviseurs afin d'assurer la cohérence des données collectées. Ensuite, après cette vérification, les questionnaires ont été envoyés au serveur de Kobo Collect pour que l'équipe de gestion de l'information procède à une seconde vérification. A chaque niveau, une retro-information était faite aux superviseurs. Les données renseignées sur Kobo Collect ont été exportées sous format Excel, traitées et analysées en vue de la production du présent rapport.

## V. Traitement et analyse des données

L'équipe de Gestion de l'information et de Suivi Evaluation a procédé au nettoyage et à la vérification. Cela a consisté à la recherche des anomalies dans la base de données telles que les dates, les heures et l'emplacement des entretiens. Enfin les données ont été soumises à une analyse quantitative pour générer des diagrammes et des tableaux. Le logiciel SIG a été utilisé pour la réalisation des cartes et Adobe pour le traitement infographique.

## VI. Limites de l'étude

Une activité de transfert d'un partenaire a perturbée la collecte dans le site Ouallam ainsi que l'absence des bénéficiaires (voyages) dans les site d'Abala et d'Ayerou n'ont pas permis de couvrir la totalité de l'échantillon prévu par conséquent ces résultats peuvent avoir un niveau de confiance inférieur et une marge d'erreur large.

<sup>1</sup> <https://www.surveysystem.com/sscalc.htm>

<sup>2</sup> <https://stattrek.com/statistics/random-number-generator.aspx>

## C. RESULTATS DE L'ETUDE

### I. Profil sociodémographique

#### 1.1. Genre et âge de la population

Selon la répartition par sexe, la population masculine domine (51% d'hommes contre 49% de femmes). Cette prédominance des hommes est observée au sein des personnes de 0 à 4 ans (12%) et de 5 à 17 ans (16%). Dans les tranches d'âges de 18 à 59 ans, la population féminine est plus importante avec 15%.

La population au sein des ménages bénéficiaires de la distribution est très jeune avec 70% de moins de 18 ans. Les personnes âgées de 60 ans et plus qui sont présentes au sein de la population représentent 4%.

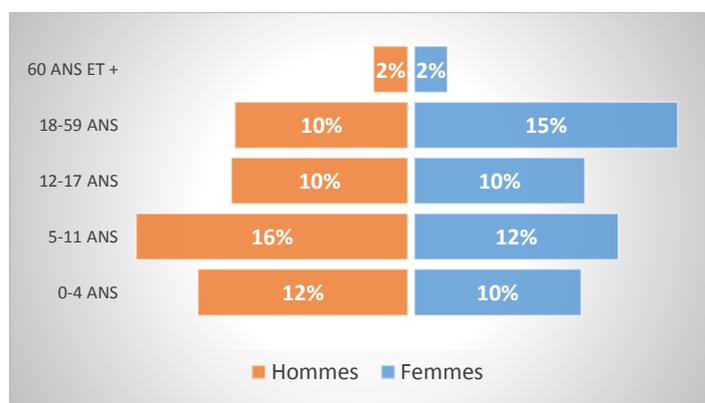


Figure 1 : Pyramide des âges de la population cible

#### 1.2. Caractéristiques des ménages

Les bénéficiaires enquêtés dans le cadre de l'assistance CBI étaient constitués de 56% de femmes et de 44% d'hommes. Les bénéficiaires dont l'âge est compris entre 36-59 ans constituent 63% de la population enquêtée, suivi de celle de 18-35 ans 31% et des plus de 60 ans 6%. La taille moyenne des ménages bénéficiaires est de 6,5 personnes par ménage.

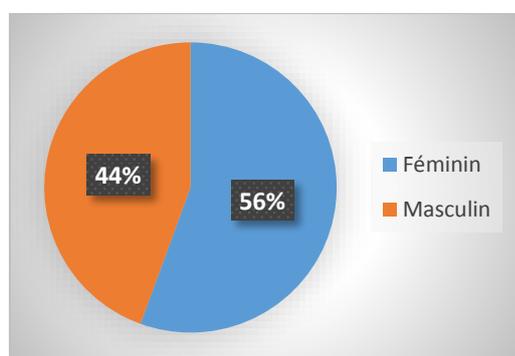


Figure 2 : Proportion des enquêtés par sexe

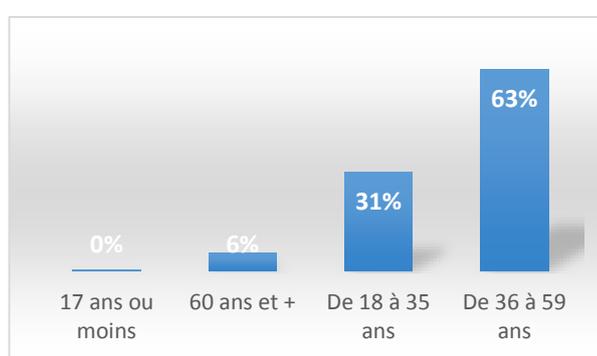


Figure 3 : Proportion des enquêtés par groupe d'âge

## II. Accès à l'assistance et son utilisation

### 2.2. Recevoir et dépenser l'aide en espèce

L'aide en espèce du HCR pour l'intervention était de 130.000 francs cfa chacun pour les AGR, 90.000FCFA par personne pour le basic need (Education, Alimentation, Abris), et 12.500FCFA chacun pour sécuriser le montant destiné aux AGR. 92% des personnes interrogées ont bénéficié du transfert monétaire à la dernière distribution de septembre 2021 contre 8% indiquant n'avoir pas reçu l'assistance. 72% des personnes interrogées déclarent avoir reçu l'aide en espèce le jour où ils l'attendaient. Toutefois, seulement **39,33% des personnes interrogées n'ont pas su identifier le montant de l'IE qu'ils devraient recevoir.**

#### Typologie de l'assistance

L'analyse des résultats révèle que **la majorité des bénéficiaires (66%) ont eu une assistance en AGR**, suivi de 39% des bénéficiaires pour l'assistance alimentaire, puis 24% des bénéficiaires pour l'assistance abri et enfin 22% des bénéficiaires pour l'aide dans le domaine de l'éducation.

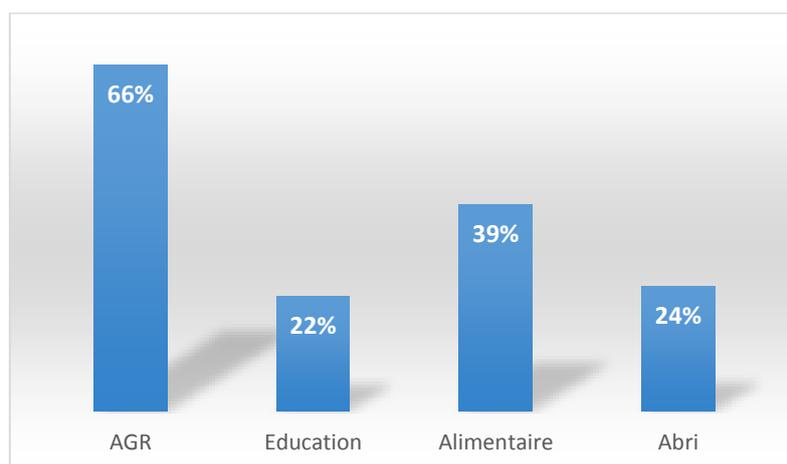


Figure 4 : Répartition de l'assistance

L'analyse sur la facilité à recevoir l'aide révèle que **84% des bénéficiaires interrogés n'ont pas eu besoin d'aide pour recevoir l'aide en espèce.** Toutefois, 10% des bénéficiaires affirment avoir eu besoin d'aide pour cause de mobilité réduite ou lieu de retrait trop éloigné pour certain et des soucis de communication ou barrières de langue pour d'autres. Les bénéficiaires ont indiqué que ce sont les membres de familles, les agents des ONG partenaires qui leurs ont aidé et quelques personnes parmi eux ont reçu de l'argent pour le service rendu.

Selon l'analyse sur le lieu des dépenses, **40% des bénéficiaires indiquent avoir dépensé les espèces aux marchés local, 38% à l'intérieur et à l'extérieur du camp, 17% à l'extérieur et 12% à l'intérieur du camp.**

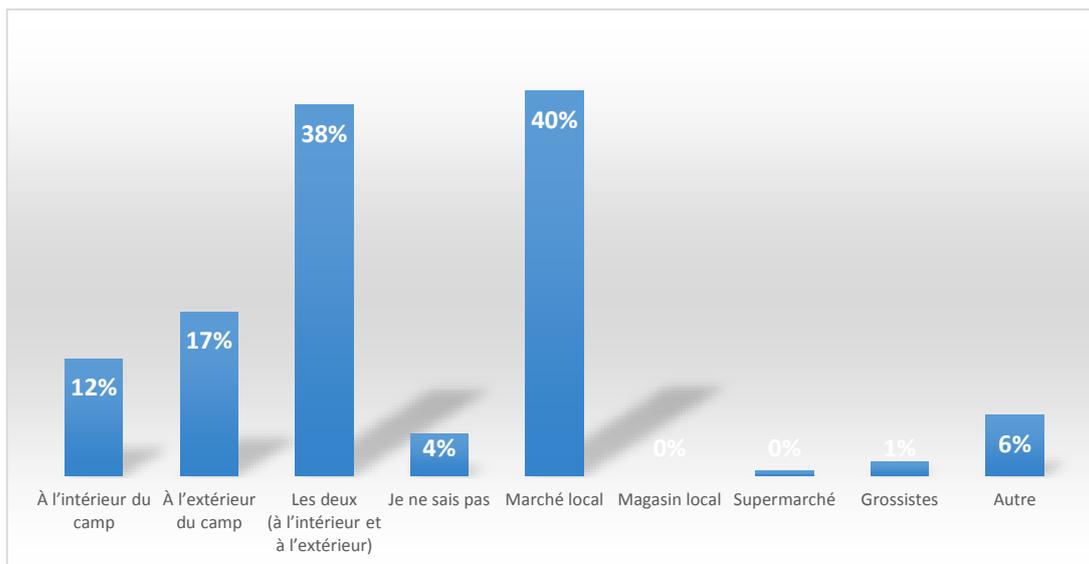


Figure 5 : Lieu des dépenses de l'aide en espèces

A la question sur le temps mis pour aller dépenser les espèces, l'analyse révèle que **57% des bénéficiaires n'ont pas eu de difficultés** car ayant mis moins de 30 mn. Toutefois, 10% des bénéficiaires ont mis beaucoup de temps (plus d'une heure) pour aller dépenser l'aide en espèces.

De même, **43% déclarent n'avoir pas déboursé de l'argent pour aller dépenser l'aide en espèces**. Cependant, 22% des bénéficiaires affirment avoir fait face à un coût dont le montant varie entre 500 à plus de 2000francs CFA.

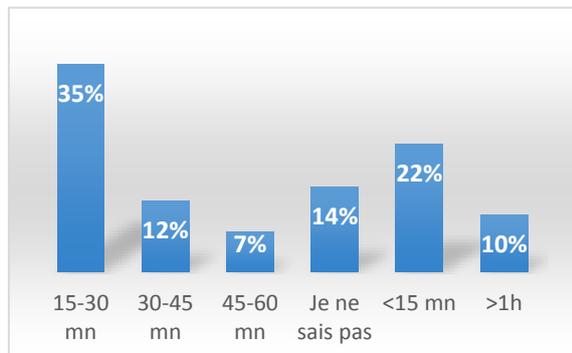


Figure 7 : Temps mis pour recevoir ou dépenser l'argent

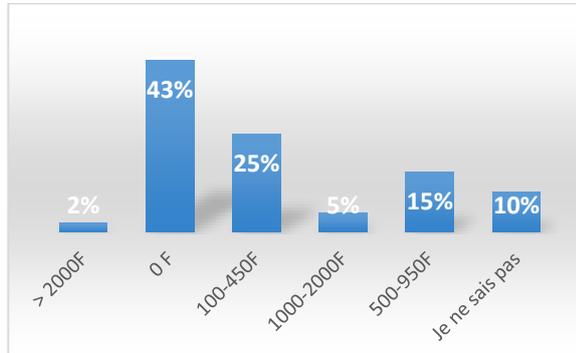


Figure 6 : Coût de transport pour recevoir ou dépenser l'argent

Aux cours des 4 dernières semaines, les bénéficiaires ont utilisé d'autres sources de revenus en dehors du CBI du HCR pour subvenir à leurs besoins. Il s'agit principalement des activités génératrices de revenus (toute entreprise ou activité génératrice d'argent ou salaire, élevage, maraichage, petit commerce, artisanat) pour 40% des répondants, des économies pour 16% des répondants et du soutiens de la part des amis/ de la famille.

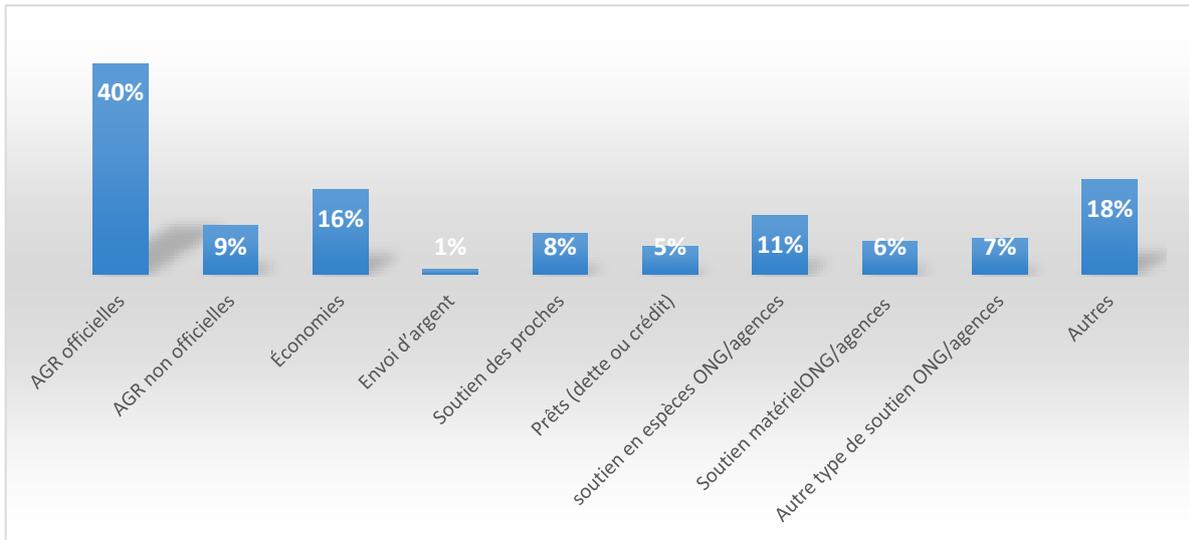


Figure 8 : Autres sources de revenu au cours des 4 dernières semaines

### 2.3. Marché, prix des articles et services

L'analyse sur le marché et le prix, s'intéresse à la disponibilité et au coût des articles sur le marché et l'accès au marché. Ainsi, il ressort de l'analyse que **la majorité des répondants (60%) ont trouvé les articles et services dont ils ont besoin sur le marché** et 24% pour la plupart des articles.

A la question sur la qualité des articles, **63% des répondants ont affirmé qu'ils ont trouvé des articles de bonne qualité sur le marché** et pour 20% des bénéficiaires la plus part des articles étaient de bonne qualité.

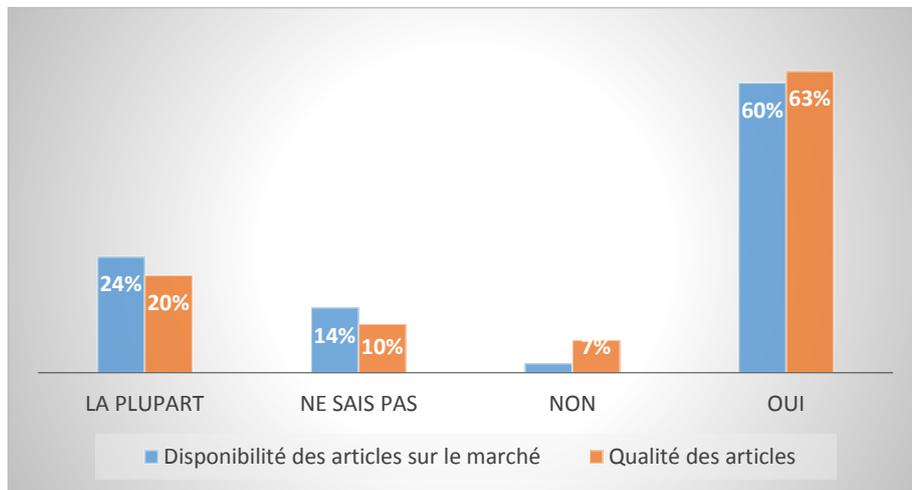


Figure 9 : Disponibilité des articles sur le marché

Quant à l'analyse sur l'augmentation des prix, il ressort que pour **10% des bénéficiaires les prix des articles ont augmenté au cours des 4 dernières semaines du PDM**. Les denrées alimentaires sont les principaux articles qui ont connu une augmentation selon les répondants. 74% des répondants ont donné je ne sais pas comme réponse.

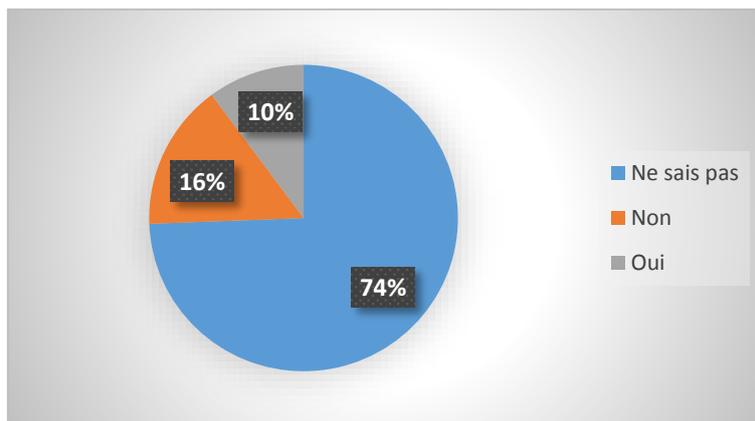


Figure 10 : Augmentation des prix au cours des 4 dernières semaines

#### 2.4. Utilisation de l'assistance reçue

Dans le cadre de cette évaluation, l'utilisation fait référence à la gestion de l'aide reçue, c'est-à-dire la prise de décision sur les dépenses à effectuer dans les ménages. **Ainsi, pour 43% des bénéficiaires, c'est l'homme chef de ménage qui a décidé de ce qu'il faut dépenser, suivi de la femme chef de ménage pour 38%, et enfin des deux (le mari et la femme) pour 15% des répondants.**

Pour la majorité des répondants (83%), les décisions sur les dépenses dans le ménage se sont prises sans contraintes. Toutefois, 12% des bénéficiaires affirment avoir été fortement en désaccord sur les dépenses dans le ménage.

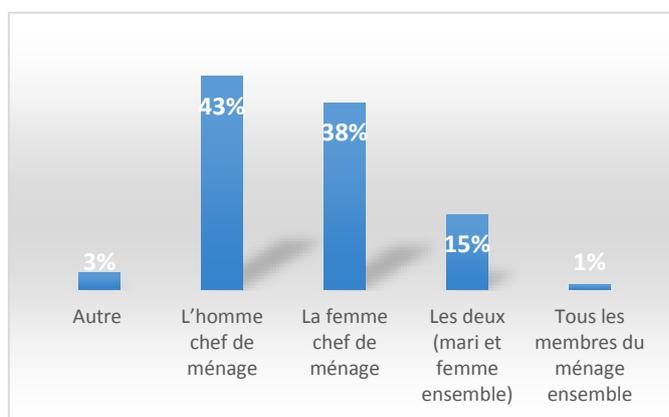


Figure 11 : Décision sur l'utilisation de l'aide dans le ménage dépenses

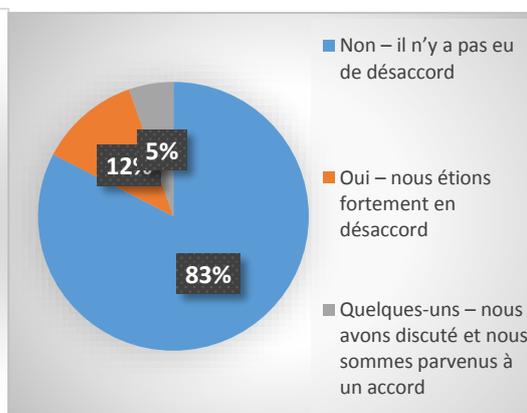


Figure 12 : Problèmes de prise de décision sur les dépenses

A la question sur la somme dépensée de l'aide en espèces reçue, **la majorité des bénéficiaires (58%) affirment avoir dépensé la totalité de l'argent et 24% la moitié.**

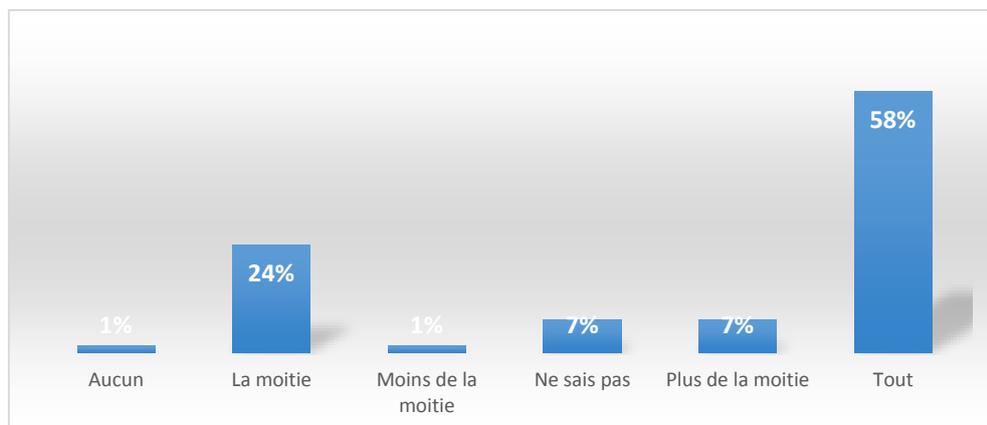


Figure 13 : Dépenses selon l'assistance

L'analyse sur l'utilisation des espèces révèle que **591% des bénéficiaires ont dépensé l'argent principalement pour l'achat de la nourriture, 33% des bénéficiaires pour l'achat de l'eau, 30% pour l'achat des vêtements/chaussures et 27% pour l'achat du bois et combustible.**

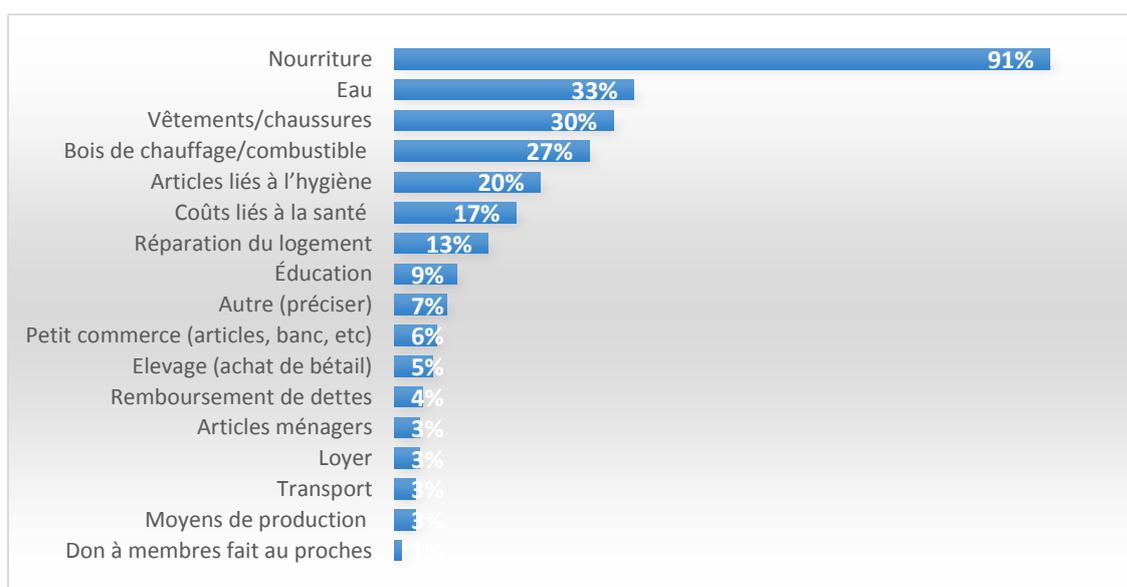


Figure 14 : Autres Utilisation du cash AME

Par ailleurs, l'analyse sur les 5 premières dépenses fait ressortir **la nourriture comme premier besoin le plus indispensable pour 87% des bénéficiaires suivi de la consommation de l'eau comme deuxième besoin pour 30% des bénéficiaires, les vêtements/chaussures comme troisième articles pour 15% des bénéficiaires, le**

**bois de chauffe** comme quatrième article pour 14% des bénéficiaires et encore **les vêtements** comme cinquième articles pour 17% des bénéficiaires.

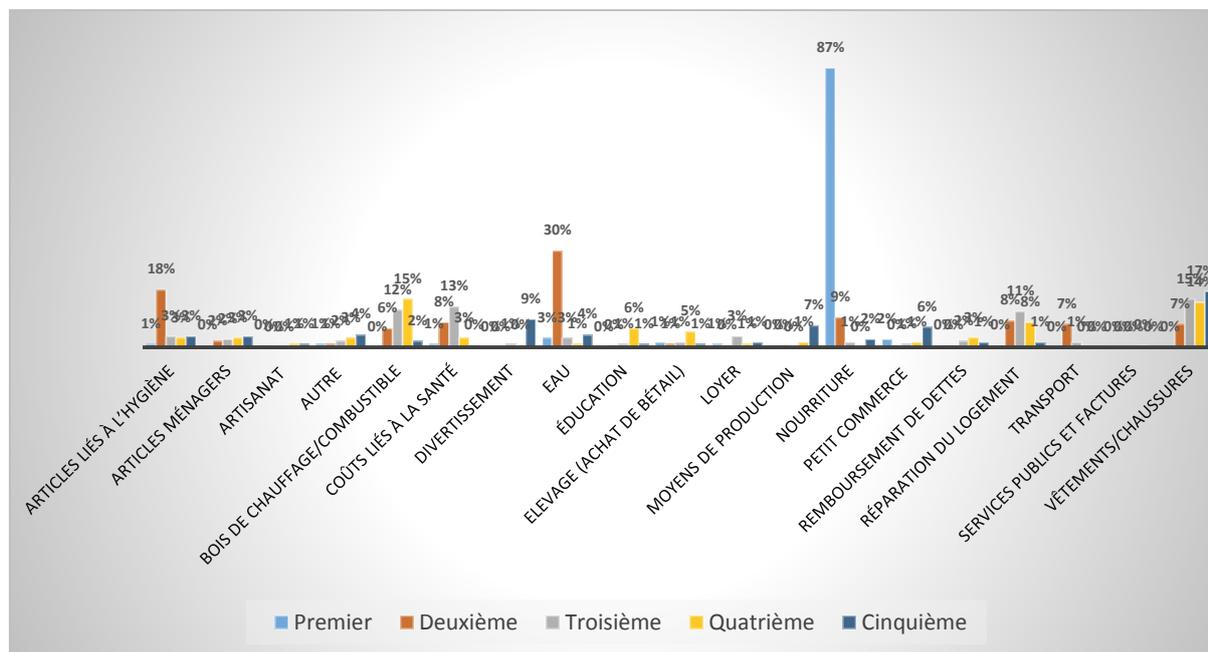


Figure 15 : Trois premiers articles ou services les plus dépensés

A la question sur l'économie de l'argent reçu, **39% des bénéficiaires affirment avoir gardé une partie de leur aide en espèces** (contre 57% qui ont tous dépensé leur argent). Parmi ceux, qui ont économisé leur argent, la majorité (90%) l'a gardé à la maison.

### III. Accès à l'information et Redevabilité

Selon les résultats de l'analyse, **37% des bénéficiaires affirment avoir eu l'information sur l'aide** par l'intermédiaire des dirigeants locaux (président des réfugiés, 30% lors des réunions collectives, 18% à travers les proches (parents, amis et voisins)).

Pour ce qui concerne le besoin d'informations sur l'aide, **48% souhaiteraient avoir des informations sur la date, l'heure et le lieu de la prochaine distribution, 40% ont besoin des informations sur les critères d'éligibilité pour l'aide puis, 14% sur l'information de l'aide à venir.**

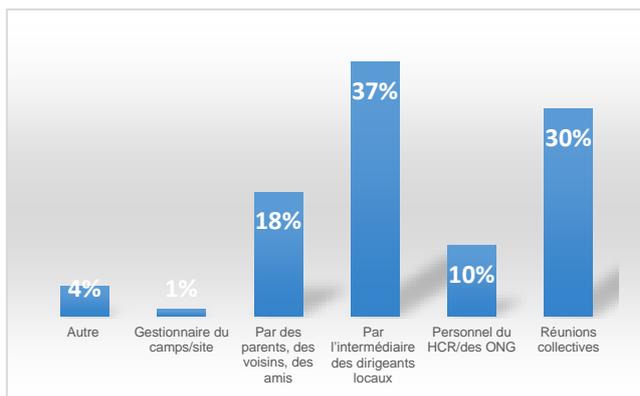


Figure 16 : Principaux canaux d'accès à l'information sur l'aide

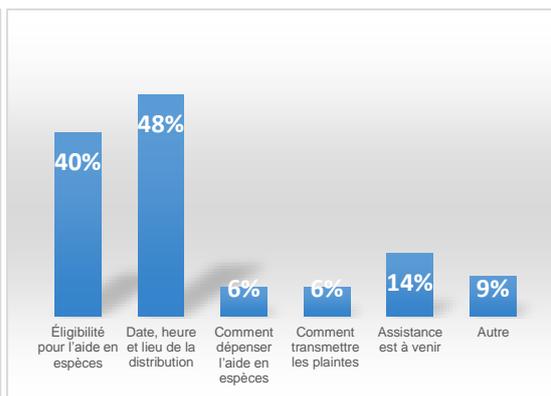


Figure 17 : Principaux besoins d'information sur l'aide

L'analyse concernant la plainte révèle que **la majorité des bénéficiaires (68%) répondants connaissent au moins une voie pour porter plainte ou donner leur avis sur l'IE**. Toutefois, 32% affirment ne pas savoir comment remonter une plainte ou faire un retour d'information au HCR. Cela serait dû à l'absence d'un mécanisme efficace de plainte lors de la distribution.

Les bénéficiaires qui savent comment remonter les avis au HCR indiquent pour **92% des cas, qu'ils peuvent passer par l'intermédiaire des dirigeants**, 17% des répondants citent le bureau des plaintes. Les bénéficiaires indiquent la ligne verte, la mobilisation communautaire et gestionnaire de camp/sites comme canaux de remonter des plaintes.

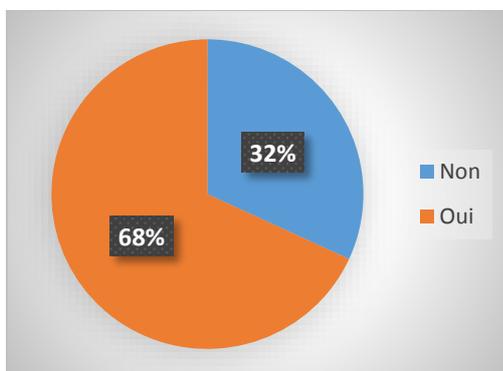


Figure 18 : Remonte de plainte au HCR

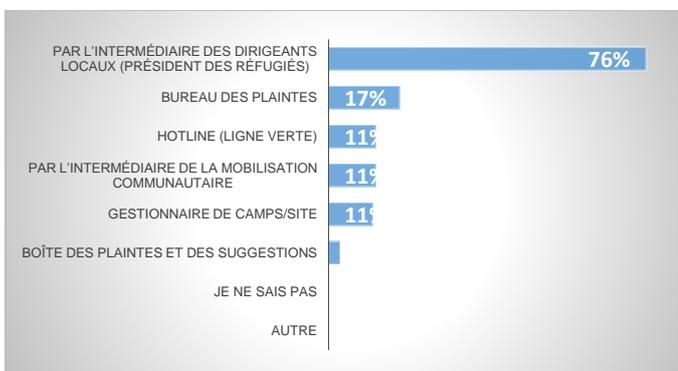


Figure 19 : Principaux canaux de remonter d'information

## IV. Risques de protection

Le risque de protection dans le cadre de ce PDM fait référence aux sentiments de sécurité, aux problèmes rencontrés et les risques auxquels les bénéficiaires ont été exposés en allant recevoir ou dépenser les espèces du HCR.

L'analyse des données sur le sentiment, **23% des personnes interrogées indiquent avoir eu des sentiments de risques de danger en allant retenir l'argent**, 19% en conservant l'argent à la maison, 17% en dépensant l'aide en espèces. 13% des répondants affirment avoir eu d'autres choses qui leur ont fait se sentir en danger physique ou de risques de subir un préjudice à cause de l'aide en espèces.

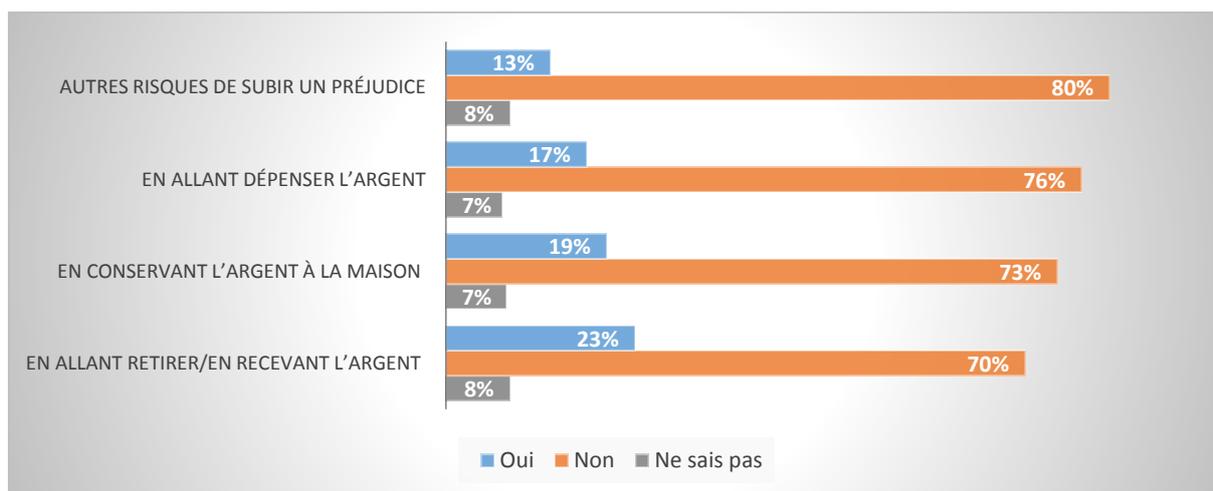


Figure 20 : Sentiments de risques de dangers physiques

De même, l'analyse des données indique que les bénéficiaires ont été confrontés à des problèmes en allant recevoir ou en dépensant l'argent. Ainsi, 26% des bénéficiaires indiquent que la personne enregistrée n'était pas disponible pour retirer l'argent, 16% affirment avoir des problèmes de saisi du code PIN, 3% dénonce un mauvais service lors du retrait (longue attente, qualité du service), 14% se sont vu refuser la vente par des marchands, 19% affirment avoir payé ou accordé des faveurs principalement à un autre membre du ménage afin de pouvoir retirer ou dépenser les espèces. Egalement 55% des bénéficiaires indiquent avoir été confrontés à d'autres problèmes pour retirer ou dépenser les espèces du HCR. Parmi ces problèmes figurent la longue attente pour 33% des bénéficiaires, le manque de liquidité pour 12% des bénéficiaires et la perte d'attestations de bénéficiaire pour 22% des répondants.

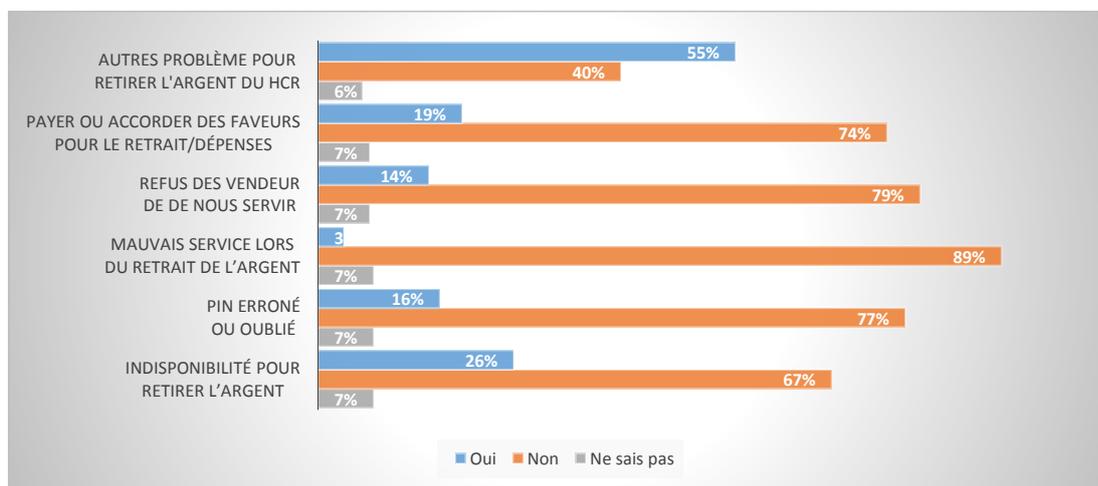


Figure 21 : Problèmes confrontés en allant recevoir ou dépenser les espèces

A la question sur les solutions trouvées, 81% des bénéficiaires affirment avoir eu des solutions pour palier à leurs problèmes (contre 19% qui peinent à trouver des solutions). Parmi les problèmes qui persistent les bénéficiaires citent principalement le manque de liquidité et la longue file d'attente.

## V. Impact de la distribution

Les effets de la distribution dans le cadre de ce PDM, prend en compte l'appréciation sur l'amélioration des conditions de vie, la réduction du stress, le changement lié à la distribution et les stratégies d'adaptations.

Selon l'analyse, les conditions de vie se sont **améliorées significativement pour 37% des bénéficiaires, moyennement pour 38% des bénéficiaires et légèrement pour 12% des bénéficiaires.**

En termes de stress, l'analyse fait ressortir qu'à la suite de l'aide en espèce, **32% des bénéficiaires ont observé une réduction significative de leurs sentiments de stress, 41% une réduction moyenne, 14% une réduction légère.**

Pour ce qui concerne la charge financière du ménage, l'analyse révèle qu'à la suite de l'aide en espèce, **29% des bénéficiaires ont vu leur charge financière réduire de manière significative, 38% une réduction moyenne et 16% une réduction légère.**

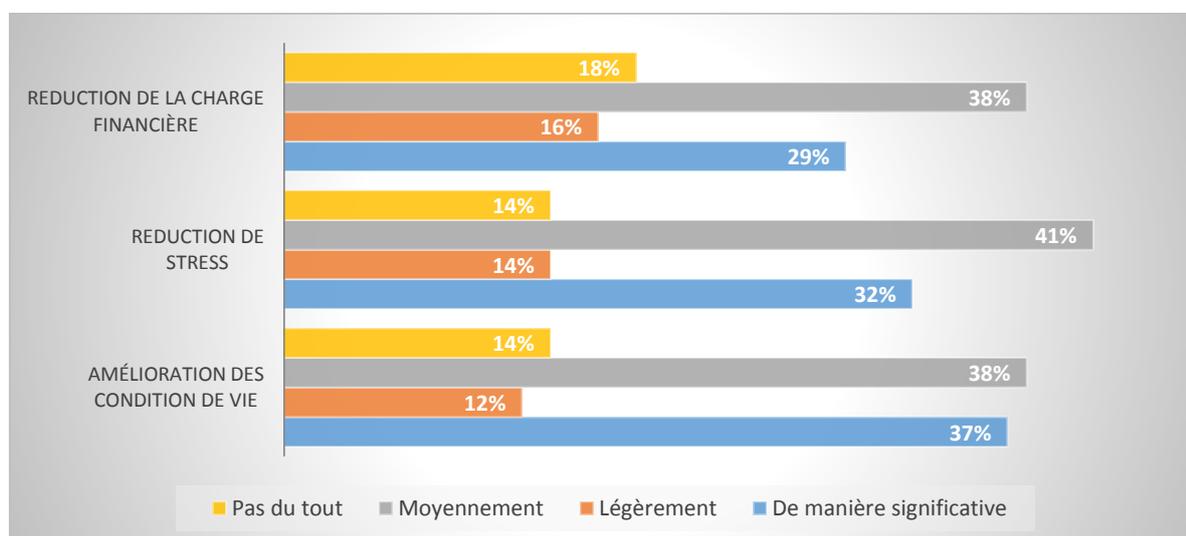


Figure 22 : Effet de l'aide en espèces sur les bénéficiaires

Selon l'analyse sur la capacité à couvrir les besoins du ménage, **37% des bénéficiaires parviennent à couvrir tous leurs besoins et 26% la moitié des besoins, 15% plus de la moitié et 12% moins de la moitié.**

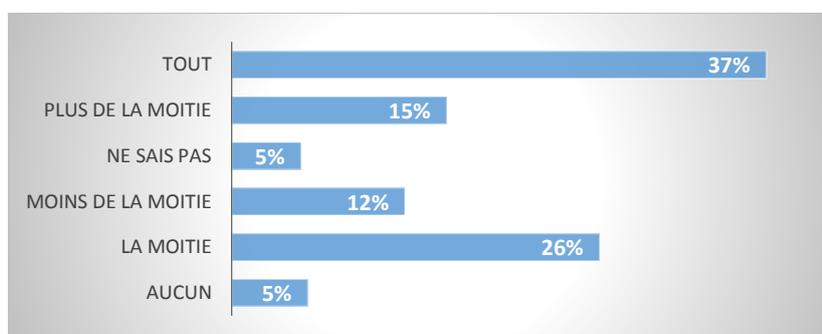


Figure 23 : Appréciation de capacité de satisfaction des besoins

Parmi les bénéficiaires qui ne sont pas à mesure de couvrir leurs besoins ou la totalité de leurs besoins, certains d'entre eux expriment leurs besoins en nourriture (94%), articles liés à l'hygiène (23%), coûts liés à la santé (22%) et vêtements/chaussures (18%).

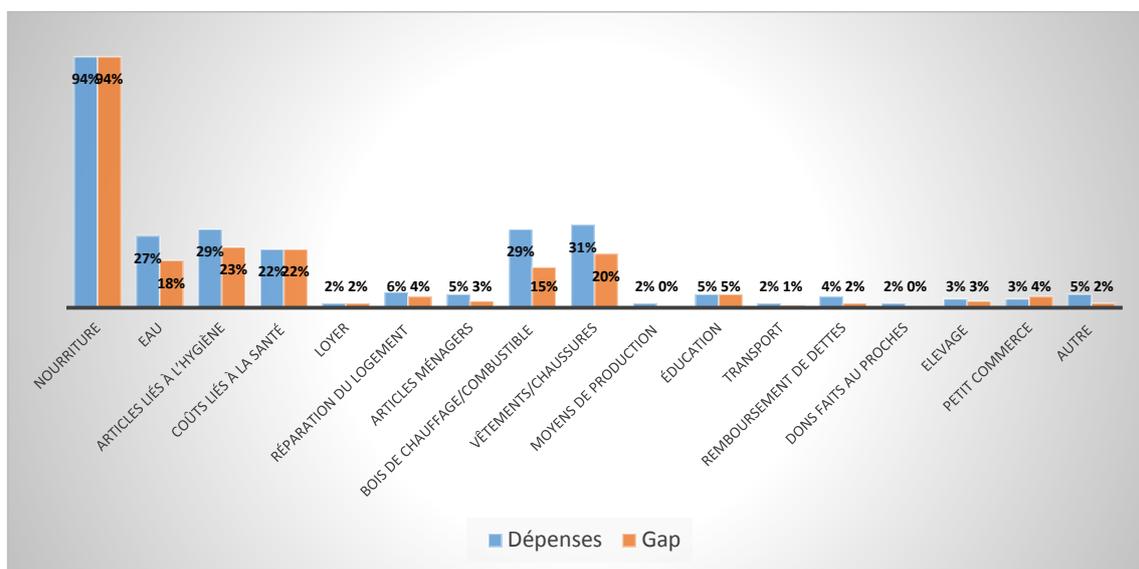


Figure 24 : Principaux besoins du ménage des bénéficiaires

Les bénéficiaires indiquent avoir fait recours à des mécanismes d'adaptation négatifs durant les 4 dernières semaines. Ainsi, 32% des bénéficiaires ont réduit leurs dépenses, 22% ont vendu leurs moyens de subsistance ou de production, 21% ont dû recourir à la mendicité, 17% ont dû contracter de nouveaux crédits, 12% ont envoyé les membres de leur famille travailler loin du foyer, 8% ont eu recours à l'emploi des enfants de moins de 16ans.

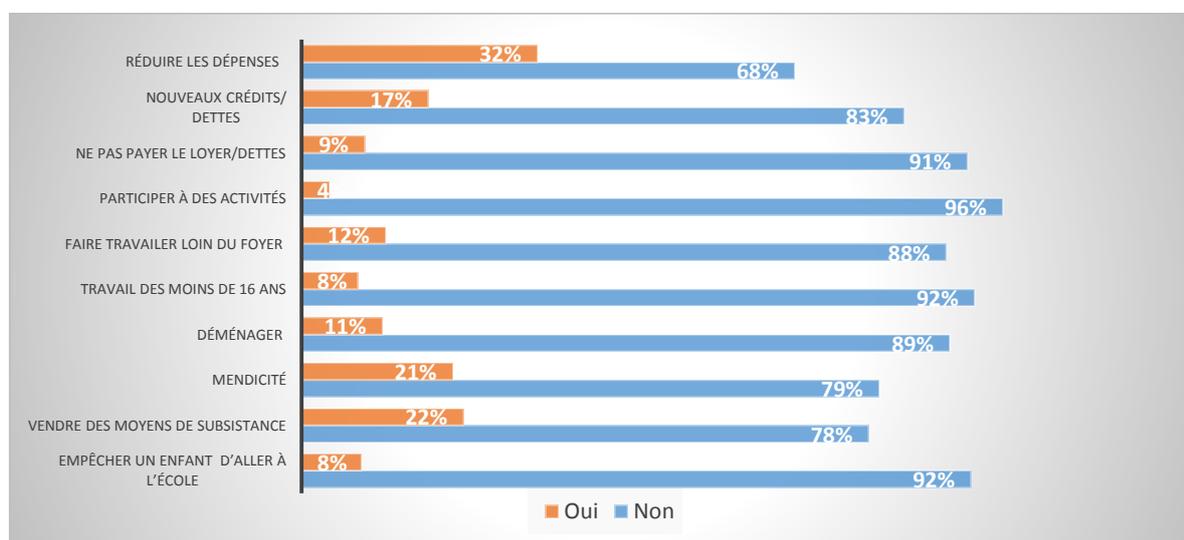


Figure 25 : Mécanismes d'adaptations

Ce PDM cherche à comprendre si l'aide a eu un effet à long terme sur les bénéficiaires. En effet, **86% des bénéficiaires affirment disposer d'un compte de transfert mobile grâce à l'aide en espèce**. De même, **86% des bénéficiaires déclarent que l'aide en espèces leur a permis de disposer d'articles comme moyens de production pour gagner leur vie**. Par ailleurs, **87% des bénéficiaires ont pu obtenir des prêts ou micro-**

**crédits.** Ces micro-crédits leurs permettront de soutenir leurs activités génératrices de revenus et partant de là favoriser leurs autonomies.

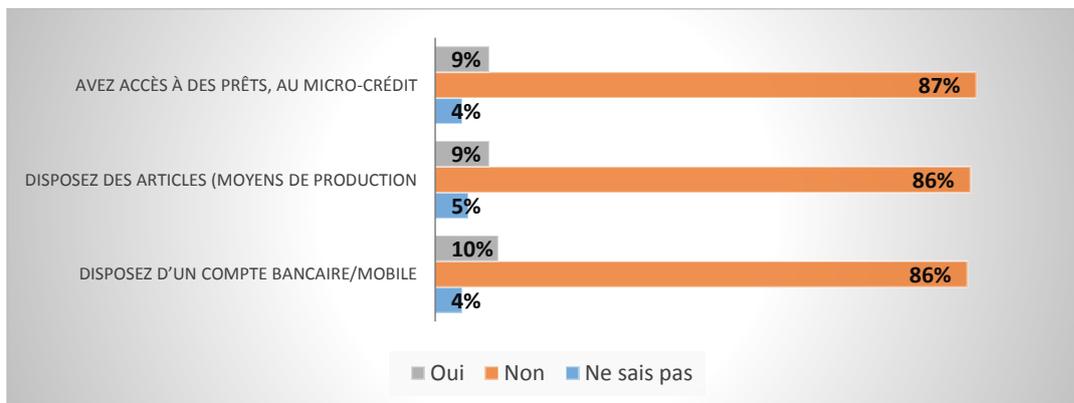


Figure 26 : Effet à long termes sur les bénéficiaires

A la question sur la préférence de la modalité de l'assistance à venir, **plus de la moitié des bénéficiaires (74%) préférerait la modalité espèces, suivi de la modalité combinaison espèces et nature (19%).**

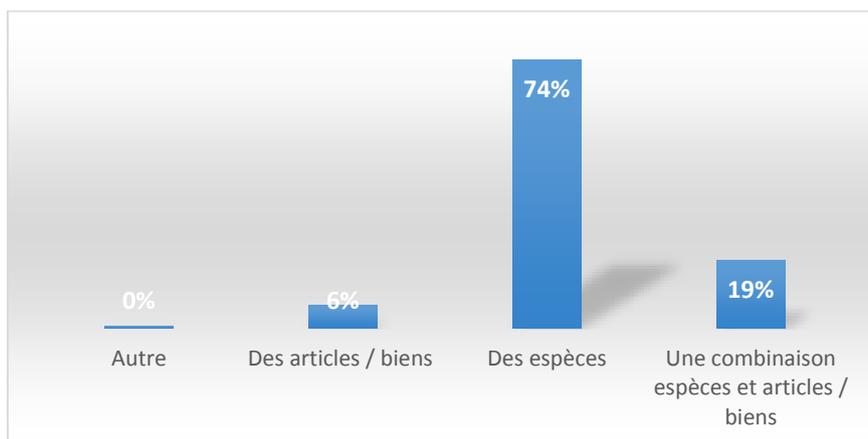


Figure 27 : Préférence sur la modalité d'assistance à venir

## D. CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS

Ce présent PDM avait pour objectif d'apprécier l'assistance et la redevabilité, d'identifier les risques de protection et de déterminer les effets de la distribution du Cash sur les bénéficiaires. Les résultats issus de cette évaluation sont :

### Accès à l'assistance et utilisation

92% des personnes interrogées affirment que le montant reçu était la somme qu'ils s'attendaient à recevoir de l'aide en espèces. La majorité (84%) des bénéficiaires ont pu recevoir facilement l'aide en espèce sans avoir eu besoin d'aide.

Plus de moitié des bénéficiaires (57%) ont mis moins de 30 mn pour dépenser l'aide en espèces. De même près de la moitié des bénéficiaires (43%) n'ont dépensé pour aller dépenser l'aide en espèces.

La majorité des bénéficiaires (60%) ont trouvé les articles et services dont ils ont besoin sur le marché et avec satisfaction en termes de qualité pour 63% des cas. Pour 10% des bénéficiaires, les prix articles ont augmenté au cours des 4 dernières semaines précédant le PDM.

La décision sur les dépenses sont prises aussi bien par les hommes chef de ménage (43%) que par les femmes chef de ménage (38%) et pour 83% des bénéficiaires, les dépenses ont été effectuées sans contraintes au sein du ménage.

La majorité des bénéficiaires ont dépensé au moins une partie du montant pour l'achat de nourriture (53%), de l'eau (33%), des vêtements/chaussure (30%) et du bois et combustible (27%).

## Accès à l'information et Redevabilité

La majorité des bénéficiaires (37%) ont eu l'information sur l'aide par l'intermédiaire des dirigeants locaux (président des réfugiés) et 32% des bénéficiaires lors des réunions collectives.

Les bénéficiaires souhaitent avoir des informations concernant la date, l'heure et le lieu de la distribution (48%), les critères d'éligibilité (40%) et l'aide à venir (18%).

La majorité des bénéficiaires (68%) ne savent pas comment faire parvenir une plainte ou donner un avis au HCR. Pour ceux qui savent remonter leur avis, les dirigeants, le bureau des plaintes sont cités comme principaux canaux de transmission.

## Risques protection

L'aide en espèce a suscité des sentiments de risques de danger physique pour certains bénéficiaires. Egalement certains bénéficiaires ont été confrontés à des problèmes en allant retirer ou dépenser les espèces.

La quasi-totalité des personnes interrogées (100%) n'ont pas rapporté de violence physique, verbale ou psychologique entre les bénéficiaires ou avec l'opérateur de téléphonie ou les prestataires

## Impact de la distribution

Les conditions de vie se sont améliorées pour la majorité des bénéficiaires. De même la majorité des bénéficiaires ont connu une réduction de leur stress grâce à l'aide en espèce et plusieurs bénéficiaires ont observé une réduction de la charge financière de leurs ménages à la suite de l'aide.

La majorité des bénéficiaires parviennent à couvrir une partie de leur besoins.

La majorité des bénéficiaires disposent d'un compte (bancaire ou transfert mobile) grâce à l'aide en espèce. De même, certains bénéficiaires déclarent que l'aide en espèces leur ont permis de disposer de moyens de production pour gagner leur vie. Par ailleurs, 87% des bénéficiaires ont pu obtenir à des prêts ou micro-crédits.

## Préférence

74% des bénéficiaires préféreraient la modalité espèces et 19% la modalité combinaison espèces /nature.

## Recommandations

Les résultats de ce présent PDM ont montré que l'aide en espèces est globalement satisfaisante. Cependant, les recommandations suivantes sont à prendre dans les interventions à venir.

### A l'endroit du partenaire

1. Renforcer les séances d'information et de sensibilisation des bénéficiaires du cash au niveau de tous les sites d'Abala, Ayerou et Ouallam.
2. Documenter le mécanisme de gestion des plaintes, en informer les bénéficiaires et le mettre en œuvre à temps. (Qui fait quoi, voies de communication, remontée d'information, traitement et communication

avec les bénéficiaires sur l'état de traitement des plaintes) et discussions des options à intégrer pour rendre la ligne verte plus accessible aux bénéficiaires

### ***A l'endroit du HCR***

1. Renforcer les séances d'information du personnel HCR de terrain et des partenaires de mise en œuvre sur l'intervention en espèce.
2. Effectuer une campagne d'information auprès des bénéficiaires sur le montant de l'aide en espèce afin de minimiser des discordes avec le partenaire de transfert.
3. Faire un suivi sur la fonctionnalité du mécanisme de plaintes mise en place par les partenaires de mise œuvre.
4. Revoir le mécanisme de transfert Mobile Money pour s'adapter aux préférences des bénéficiaires.
5. Faire un suivi des marchés pour s'enquérir de la situation de prix des articles
6. Améliorer la coordination autour de la préparation des PDM en affichant un ou deux jours avant l'enquête la liste des bénéficiaires afin d'avoir la disponibilité des répondants.